



PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Stratégie d'intervention et plan d'action- 2018

QUIERS-SUR-BEZONDE – 45



Avec le concours financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de la Région Centre-Val de Loire



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
1. RAPPEL DES OBJECTIFS	2
2. CODIFICATION DES ESPACES	3
3. NIVEAU DE TOLERANCE A LA VEGETATION SPONTANEE	4
4. OBJECTIFS	4
5. PRIORISATION DES SITES.....	4
6. CODIFICATION DES SITES ENTRETENUS PAR LA COMMUNE	5
7. CALENDRIER D'INTERVENTION.....	35



1. RAPPEL DES OBJECTIFS

La **stratégie d'intervention** s'appuie sur l'état des lieux et a pour but de définir les objectifs de la commune ainsi que de les prioriser. Elle est le fruit de discussions entre les élus et les agents techniques, les conseillers de la Chambre d'Agriculture du Loiret et d'autres partenaires éventuels (associations,...). Cette étape permet de définir le niveau de tolérance à la végétation spontanée selon les différents espaces.

La stratégie d'intervention contribue à la protection et au développement de la biodiversité, tout en étant attentif à la satisfaction des usages et des pratiques de la population.

La stratégie d'intervention prend également en compte un objectif de continuité écologique des espaces publics.

Elle permet de mettre en avant une codification des espaces à entretenir en fonction du niveau de tolérance à la végétation spontanée. Ce code d'entretien varie en fonction des communes et de leur exigence.

Pour la commune de Quiers-sur-Bezone, la stratégie d'intervention a été définie le **28 juin 2018** lors de la réunion du comité de pilotage.

Etaient présents pour la commune de Quiers-sur-Bezone :

- JOBET Yohan
- ASSELIN Christian
- LEBRUN Patrick
- TOUSSAINT Arnaud
- ASSELIN Isabelle

Etait présente pour la Chambre d'agriculture du Loiret :

- DAVID Eloïse

Après la stratégie d'intervention, le **plan d'action** décrira les protocoles de gestion adaptés pour chaque type d'espace incluant la vocation du site, les objectifs à atteindre, le descriptif des modes d'entretien et le matériel nécessaire.

Il comprendra le calendrier des opérations et les préconisations d'acquisition ou de location de matériel adapté.

Ce plan d'actions a été conduit le **18 juillet 2018** lors de la réunion du comité de pilotage.

Etaient présents pour la commune de Quiers-sur-Bezone :

- JOBET Yohan
- ASSELIN Christian
- TOUSSAINT Arnaud
- ASSELIN Isabelle

Etait présente pour la Chambre d'agriculture du Loiret :

- DAVID Eloïse



2. CODIFICATION DES ESPACES

Code 1 : Espaces de prestige/ Prioritaire

Zones concernées : les espaces visibles, réputés, que la commune veut mettre en avant.

Les objectifs : mettre en valeur l'image de la commune, valoriser le patrimoine.

Les pratiques :

- Espaces particulièrement soignés, massifs impliquent un passage régulier ;
- Pas de place pour la végétation spontanée ;
- Le paillage peut limiter l'irrigation et le développement de la végétation spontanée.

Code 2 : Espaces intermédiaires

Zones concernées : abords de terrain de sport (tennis, foot, boules), pelouses à usage de loisir, voiries

Les objectifs : espaces contribuant au cadre de vie, associant usage et esthétique, propreté mais aussi la fonctionnalité des lieux imposent une certaine rigueur dans l'entretien

Les pratiques :

- Entretien régulier car zones fréquentées ;
- Intervention moins perceptible que dans le code 1.

Code 3 : Espaces champêtres

Zones concernées : espace que l'on veut garder naturel mais avec des interventions régulières pour favoriser la fréquentation

Les objectifs : préserver les couloirs de verdure entre les zones urbanisées (bien entretenues) et des espaces plus spontanés ; préserver la biodiversité.

Les pratiques :

- Peu d'intervention sur ces espaces afin de favoriser les écosystèmes et la biodiversité ;
- Tolérance à la végétation spontanée ;
- Entretien ponctuel des arbres et des haies.

Code 4 : Espaces naturels

Zones concernées : Chemin de randonnées, prairies, sous-bois

Les objectifs : Permettre l'accès au public tout en préservant le milieu, respecter et favoriser la biodiversité (faune et flore)

Les pratiques :

- Peu voir pas d'intervention ;
- Entretien léger et respectueux de l'environnement ;
- Fauchages extensifs ;
- Maitrise des plantes invasives et indésirables → assurer le bon équilibre de l'écosystème.



3. NIVEAU DE TOLERANCE A LA VEGETATION SPONTANEE

3 niveaux de tolérance à la végétation spontanée sont définis :

Niveau A : Pas d'herbe tolérée sur l'espace ;

Niveau B : Tolérance toute l'année – Maitrise de la pousse de la végétation spontanée sur l'espace concerné ;

Niveau C : Colonisation de l'herbe recherchée / souhaitée dans l'espace concerné.

4. OBJECTIFS

Les objectifs prennent en compte les engagements signés dans Charte de la démarche, la protection de l'environnement et de la biodiversité, le respect de la réglementation mais aussi l'amélioration du cadre de vie des usagés.

Ces objectifs seront repris pour l'élaboration du plan d'actions et seront traduites en actions site par site.

5. PRIORISATION DES SITES

Pour 2018, la commune a décidé de prioriser :

- 1/ La mairie, l'école, le terrain de sport et la rue de la Mairie.
- 2/ L'église et la salle des fêtes.
- 3/ Le cimetière.

L'entretien se fera en s'amplifiant : des zones périphériques aux habitations proches du centre-bourg et enfin jusqu'au centre bourg qui est le plus prestigieux.



6. CODIFICATION DES SITES ENTRETENUS PAR LA COMMUNE

Rappel de la légende :

Linéaire	Surface
Bicouche	Bicouche
Enrobé/bitume	Gravillon
Calcaire	Enrobé/bitume
Herbe	Haie
Pavé	Calcaire
Haie	Herbe
Gravillon	Massif
Chemin communal	Pavé
Massif	Sable
Sable	

Centre-bourg (rue de la Mairie)

Objectif : espace de représentation et de forte fréquentation, pas de tolérance à la végétation spontanée sur la rue de la Mairie et à la mairie.



Code 1A : massifs d'annuelles le long de la rue, entrée du chemin des Abeilles, école et mairie.

Code 2B : espace enherbé entre le terrain de sport et l'école, ne peut être entretenu que le mercredi lorsque les enfants ne sont pas présents dans l'école. Zone amphithéâtre et roseraie du futur jardin à thème.

Code 2C : verger du jardin à thème (présence de jachère et tonte différenciée).

Code 4 : espace entre le terrain de sport et l'entreprise Pingot, appartiendra à la commune fin 2019 mais la commune l'entretient déjà.

Roseraie

Verger

Amphithéâtre



Plan d'actions :

CODE 1A					
ZONE	Aménagement/ tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs d'annuelles	A entretenir et à remplacer tous les ans	Désherbage manuel, bêchage avant plantation et après retrait des anciens plants et délimitation propre des bordures	Bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 fois par an pour le bêchage, désherbage soutenu	Arrosage automatique (important après plantation)
Massifs de vivaces/arbustes	Paillage 1 fois tous les deux ans, taille, désherbage, travail du sol et apport d'amendement	Désherbage manuel, bêchage léger sur le pourtour et délimitation propres des bordures	Cisaille, sécateur, binette, ratissoire, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 à 3 fois par an pour la taille/désherbage et 1 fois par an pour le bêchage	Arrosage automatique et vivaces/arbustes à favoriser aux annuelles (attention au choix des espèces)
Haie	Entretien et apport d'amendement	Taille	Taille-haies, finition sécateur si besoin	2 tailles par an	Attendre la fin de la floraison pour les haies fleuries
Arbres	Plantation de bulbes pied d'arbre	Taille, débroussaillage régulier, ramassage des feuilles mortes à l'automne	Tronçonneuse, râteau, souffleur, perche élagueuse, débroussailleuse si besoin	1 taille par an si besoin	Attention à ne pas blesser l'arbre en débroussaillant
Pelouse/herbe	Tonte et débroussaillage	Déclenchement : 8 cm Coupe : 5 à 7 cm	Tondeuse, débroussailleuse et réciprocatteur pour les bordures de trottoirs	20 à 24 passages par an	Attention à ne pas couper trop court durant la période estivale afin de ne pas sécher le collet des plantes, à 7/8 cm
Terrain de sport clôturé	A entretenir	Désherbage chimique si nécessité absolue Nettoyage si présence de mousse	Débroussailleuse, nettoyage haute-pression, réciprocatteur, monobrosse	Selon l'apparition d'adventices ou de mousse	
Bande de calcaire devant terrain de sport	A supprimer par un béton de couleur	Désherbage mécanique	Réciprocatteur		



Trottoirs en calcaire	Désherbage et nettoyage Action préventive : reboucher les fissures pour limiter l'installation des mauvaises herbes	Balayage des caniveaux Désherbage manuel et mécanique	Binette, balayeuse, nettoyage haute- pression, réciprocatteur	Selon l'apparition d'adventices	
CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Futur jardin à thème	A créer : roseraie, potager, haie A pailler	Désherbage manuel et mécanique de l'allée en calcaire et des massifs Mise en place de plantes couvre- sol dans la roseraie Tonte des zones enherbées Débrousailleuse près des massifs	Binette, réciprocatteur, tondeuse, débrousailleuse, dresse- bordures/coupe- bordures thermique, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition	Haies : 1 à 2 tailles par an	Entre 8 et 10 cm de hauteur maximale pour les zones enherbées
Espace enherbé	Tonte et débroussaillage	Déclenchement : 10 cm	Tondeuse, débrousailleuse et réciprocatteur pour les bordures de trottoirs	12 à 15 passages par an	Entre 8 et 10 cm de hauteur maximale pour les zones enherbées
CODE 2C					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Futur jardin à thème	A créer : verger A pailler	Désherbage manuel des massifs Taille de formation importante Tonte différenciée avec une coupe plus haute au niveau des arbres	Binette Tondeuse Débrousailleuse	2 tailles par an en début de plantation	Arrosage important lors de la première année de plantation

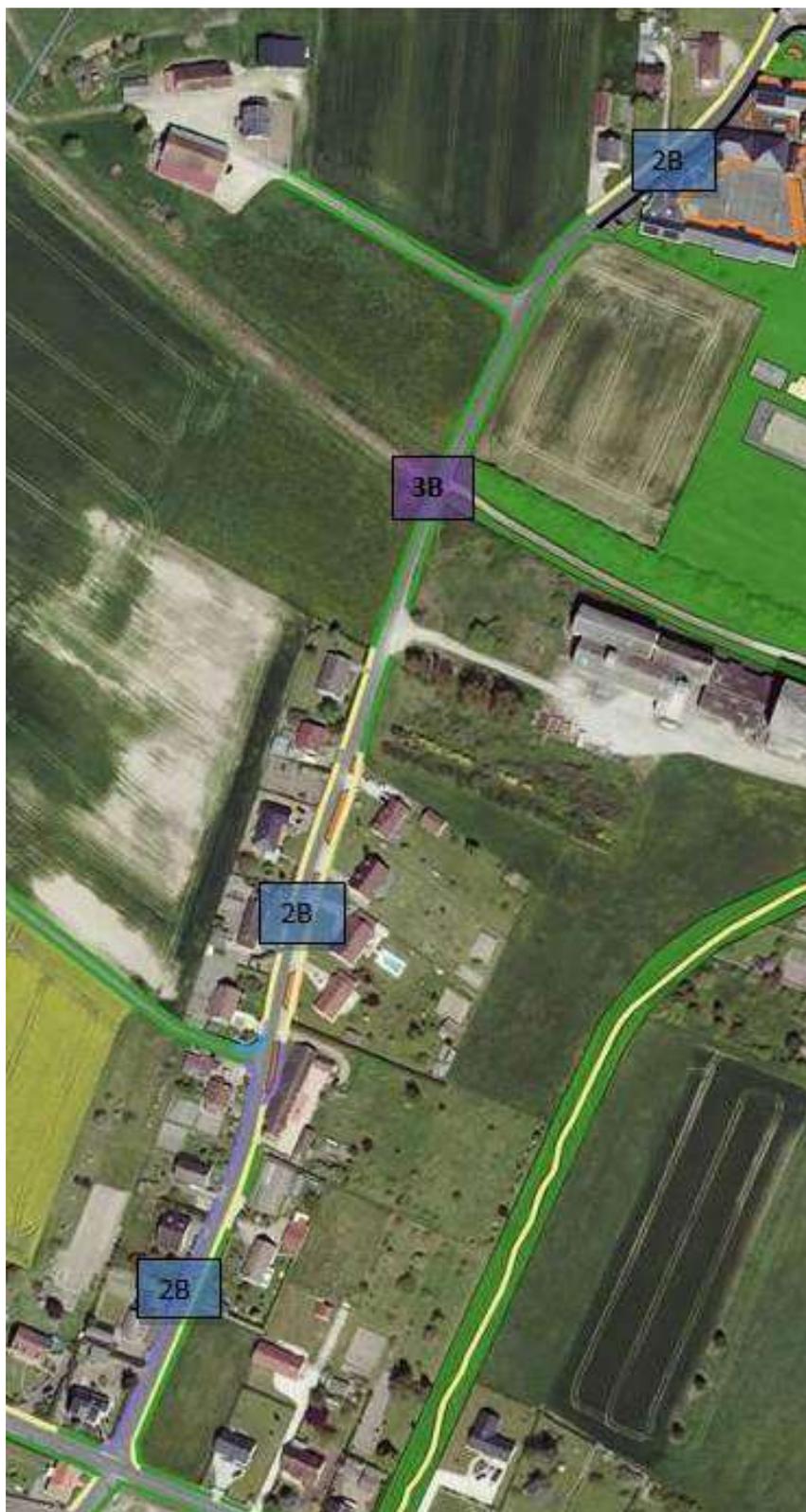


CODE 4					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Ancienne voie de chemin de fer	A entretenir	Fauchage et/ou broyage de la zone enherbée	Broyeur, débroussailleuse	1 fois par an	Jusqu'à 40 cm de hauteur de coupe

Matériel à acquérir : réciprocatteur, balayeuse de voirie, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition, monobrosse



Rue de la Duboiserie



Objectifs : rue débutant rue de la Mairie et rejoignant la D44, plutôt fréquentée, la rue doit rester entretenue au niveau des habitations. Peu de tolérance à l'enherbement au niveau des massifs de rosiers.

Code 2B : zone d'habitations, les trottoirs doivent rester propres.

Code 3B : zone intermédiaire, sans habitation, un simple fauchage suffit.



Plan d'actions :

CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Trottoirs en calcaire	Désherbage Mise en place de plantations en pied de mur sur toute la zone en calcaire Nettoyage	Désherbage manuel et mécanique Balayage régulier des caniveaux	Binette, réciprocatteur, balayeuse	2 nettoyages par an des plantes de pied de mur	communication à faire vers les riverains afin qu'ils s'occupent de l'entretien
CODE 3B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Trottoirs enherbés	Fauchage	Fauche des berges enherbées Fauche des fossés	Broyeuse Rototrancheuse	2 à 3 fauches par an	Hauteur maximale acceptée : 30 cm

Matériel à acquérir : balayeuse de voirie, réciprocatteur



Lotissement le Hallier

Objectif : Zone d'habitation fréquentée et proche du centre-bourg à mettre en valeur (notamment l'entrée au niveau de la rue de la Mairie).

Code 1A : entrée du lotissement donnant sur la rue de la Mairie. Présence d'un boulodrome en sable qu'il est impératif de garder sans herbes spontanées.

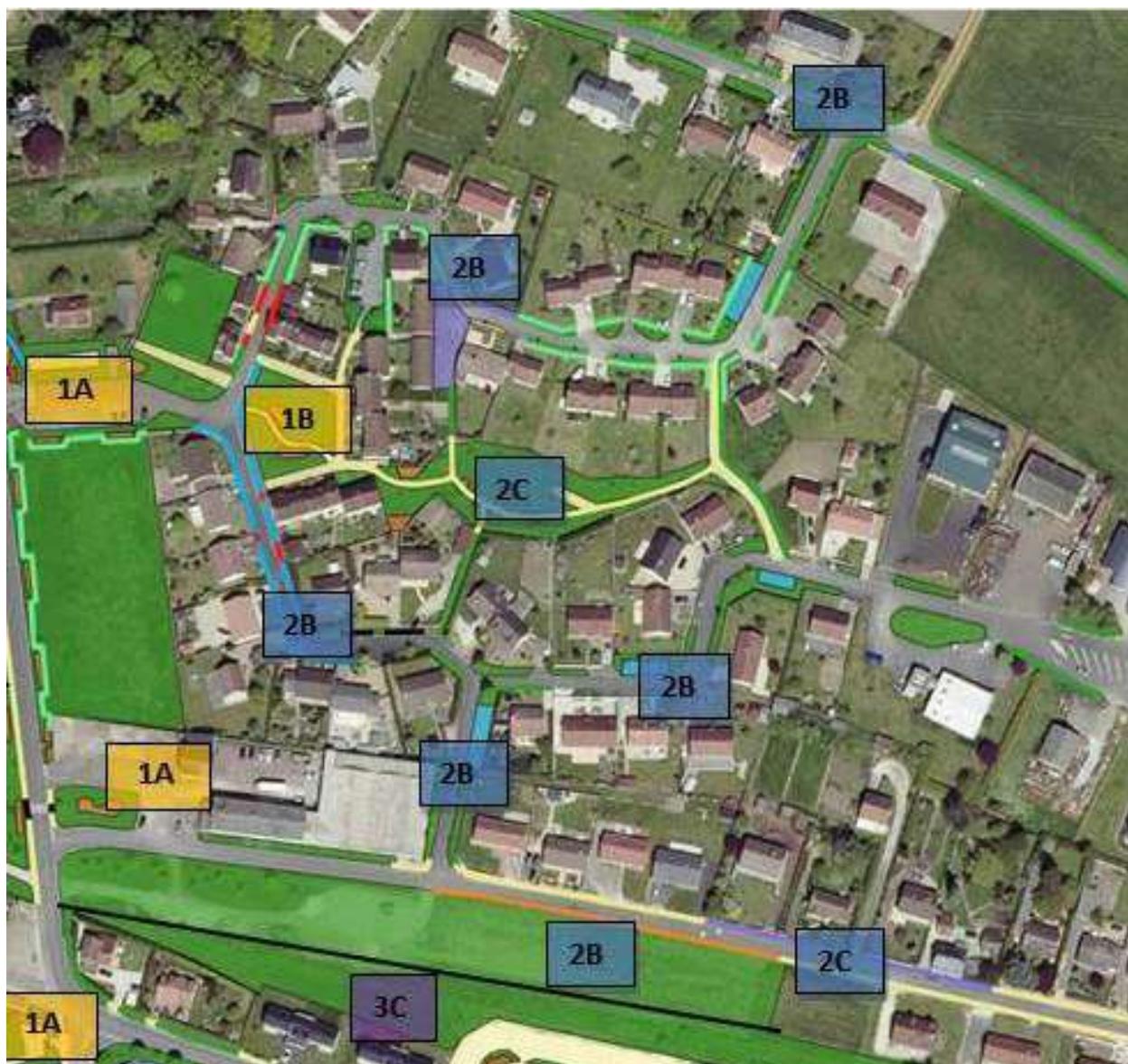
Code 1B : parc du Cèdre Bleu.

Code 2B : zone importante à entretenir car zone d'habitations

- zone enherbée située rue du Hallier, juste derrière les plantes grimpantes,
- rue des Charmilles,
- rue des Tulipiers,
- rue du Plessis.

Code 2C : Parc central du lotissement et rue du Hallier, recherche de l'enherbement spontanée sur les zones en calcaire.

Code 3B : ancienne voie ferrée en gestion différenciée, recherche d'une hauteur de coupe plus haute car très peu fréquentée.





Plan d'actions :

CODE 1A					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Boulodrome et cheminement en gravillons/calcaire	Désherbage	Passage balayeuse des caniveaux Désherbage manuel et mécanique	Binette, balayeuse, réciprocatteur, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition	Selon l'apparition d'adventices	
Massifs d'annuelles	A entretenir et à remplacer tous les ans	Désherbage manuel, bêchage avant plantation et après retrait des anciens plants et délimitation propres des bordures	Bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 fois par an pour le bêchage, désherbage soutenu	Arrosage important après plantation
Massifs de vivaces/arbustes	Paillage 1 fois tous les deux ans, taille, désherbage, travail du sol et apport d'amendement	Désherbage manuel, bêchage léger sur le pourtour et délimitation propres des bordures	Cisaille, sécateur, binette, ratissoire, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 à 3 fois par an pour la taille/désherbage et 1 fois par an pour le bêchage	A favoriser aux annuelles (attention au choix des espèces)
Trottoirs	A entretenir	Balayage régulier des caniveaux	Balayeuse	Selon les besoins	
Pelouse/herbe	Tonte et débroussailluse	Déclenchement : 8 cm Coupe : 5 à 7 cm	Tondeuse, débroussailluse et réciprocatteur pour les bordures de trottoirs	20 à 24 passages par an	Tonte différenciée dans l'ancienne parcelle agricole (attention à une coupe trop courte en été)



CODE 1B					
ZONE	Aménagement / tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs de vivaces/arbustes	Paillage 1 fois tous les deux ans, taille, désherbage, travail du sol et apport d'amendement	Désherbage manuel, bêchage léger sur le pourtour et délimitation propres des bordures	Cisaille, sécateur, binette, ratissoire, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 fois par an pour la taille/désherbage et 1 fois par an pour le bêchage	A favoriser aux annuelles (attention au choix des espèces)
Arbres	Plantation de bulbes pied d'arbre	Taille, débroussaillage régulier, ramassage des feuilles mortes à l'automne	Tronçonneuse, râteau, souffleur, débroussailleur si besoin	1 taille par an si besoin (selon espèce et âge, étendre à tous les 2/3 ans)	Attention à ne pas blesser l'arbre en débroussaillant
Zone enherbée	Tonte et débroussailleuse	Déclenchement : 8 cm Coupe : 5 à 7 cm	Tondeuse, débroussailleuse et réciprocatteur pour les bordures	20 à 24 passages par an	Attention à ne pas couper trop court durant la période estivale afin de ne pas sécher le collet des plantes, à 7/8 cm
CODE 2B					
ZONE	Aménagement / tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Espace enherbé	Tonte et débroussaillage	Déclenchement : 10 cm	Tondeuse, débroussailleuse et réciprocatteur pour les bordures de trottoirs	12 à 15 passages par an	
Trottoirs enherbés	Débroussaillage et nettoyage	Déclenchement : 10 cm Balayage régulier des caniveaux	Débroussailleuse et réciprocatteur	12 à 15 passages par an	
Haies	Entretien et apport d'amendement, désherbage	Taille	Taille-haies, finition sécateur si besoin	1 à 2 fois par an	Désherbage en code B



CODE 2C					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Trottoirs et allées en calcaire	Recherche de l'enherbement spontané et balayage régulier des caniveaux	Débroussaillage, tonte et passage balayeuse au niveau des caniveaux	Débroussailleuse, tondeuse, balayeuse, réciprocatteur	2 à 6 tontes par an	Entre 8 et 10 cm de hauteur maximale pour les zones enherbées
Trottoirs enherbés	A entretenir	Déclenchement : 10 cm Balayage régulier des caniveaux	Débroussailleuse et réciprocatteur	12 à 15 passages par an	Entre 8 et 10 cm de hauteur maximale pour les zones enherbées
Espace enherbé	Débroussaillage	Déclenchement : 10 cm	Tondeuse Débroussailleuse	12 à 15 passages par an	Entre 8 et 10 cm de hauteur maximale pour les zones enherbées
Massifs de rosiers	Paillage, taille, effleurage, travail du sol, désherbage, fertilisation	Changement de paillage, taille de formation (printemps) et de propreté (fin automne), suppression des fleurs fanées, bêchage, désherbage manuel, PBI, apport d'engrais	Sécateur, fourche-bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, coccinelles/chrysopes/syrphes, engrais de fond	Taille : 2 fois par an Effleurage : toutes les 2 à 3 semaines en période de floraison, Bêchage : 1 fois par an Fertilisation : 1 fois par an	Désherbage en code C
Haies	Entretenir et apport d'amendement, désherbage	Taille	Taille-haies, finition sécateur si besoin	1 à 2 fois par an	Désherbage en code C
CODE 3C					
ZONE	Aménagement / tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Ancienne voie de chemin de fer	Fauchage	Fauche de la zone enherbée Fauche des fossés	Broyeuse Débroussailleuse	2 à 3 fauches par an pour la taille haute 8 à 12 tonte par an pour le cheminement en tonte basse	Hauteur maximale acceptée : 30 cm Cheminement en fauche différenciée sur 1,5 mètre et avec 8 à 12 cm de hauteur d'enherbement

Matériel à acquérir :

réciprocatteur, balayeuse de voirie, dresse-bordures/coupe-bordures thermique



▲ Rue Briqueterie Zurfluh et rue du Grand Orme

Objectif : Zone de représentation et de forte fréquentation (zone de transition piétonnière entre l'école de Quiers-sur-Bezonde et Bellegarde), maintenir l'état existant.

Code 1A : le terrain du Club de BMX doit être très entretenu.

Code 2B : rue Briqueterie Zurfluh et rue du Grand Orme.





Plan d'actions :

CODE 1A					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs de vivaces/arbustes	Paillage 1 fois tous les deux ans, taille, désherbage, travail du sol et apport d'amendement	Désherbage manuel, bêchage léger sur le pourtour et délimitation propre des bordures	Cisaille, sécateur, binette, ratissoire, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 à 3 fois par an pour la taille/désherbage et 1 fois par an pour le bêchage	A favoriser aux annuelles (attention au choix des espèces)
Pelouse/herbe	Tonte et débroussaileuse	Déclenchement : 8 cm Coupe : 5 à 7 cm	Tondeuse, débroussaileuse et réciprocatrice pour les bordures	20 à 24 passages par an	Attention à ne pas couper trop court durant la période estivale afin de ne pas sécher le collet des plantes, garder une hauteur de 7/8 cm
Piste en calcaire	Désherbage	Possibilité d'utilisation de produits phytosanitaires en cas de nécessité, notamment sur la butte difficile d'entretien Désherbage manuel et mécanique	Réciprocatrice, binette	Selon l'apparition d'adventices	
CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Trottoirs en sable rouge	Désherbage Mise en place de plantations en pied de mur sur toute la zone en calcaire	Désherbage manuel et mécanique Balayage régulier des caniveaux	Binette, réciprocatrice, balayeuse de voirie	2 nettoyages par an des plantes de pied de mur	communication à faire vers les riverains afin qu'ils s'occupent de l'entretien
Trottoirs enherbés	Débroussaillage, nettoyage des caniveaux	Déclenchement : 10 cm Balayage régulier des caniveaux	Débroussaileuse, balayeuse de voirie et réciprocatrice	12 à 15 passages par an	
Haies	Entretien et apport d'amendement, désherbage	Taille	Taille-haies, finition sécateur si besoin	1 à 2 fois par an	Désherbage en code B



ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Arbres	A entretenir	Taille, débroussaillage régulier, ramassage des feuilles mortes à l'automne	Tronçonneuse, râteau/souffleur, débroussailleuse si besoin	Ramassage des feuilles 1 fois par semaine en saison	Des plantations de bubes ont déjà été faites au pied des arbres
Massifs de vivaces	Paillage, taille, travail du sol, désherbage, fertilisation	Bêchage ou griffage, binage/sarclage, taille	Cisaille, sécateur, binette/ratissoire/bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	Taille : 1 à 2 fois par an Bêchage : 1 fois par an Paillage : 1 fois tous les deux ans	Désherbage en code B

Matériel à acquérir

réciprocateur, balayeuse de voirie, dresse-bordures/coupe-bordures thermique



➤ Rue de l'église et zone humide de la Bezonde

Objectif : Zone de représentation, de culte et de promenade (église et zone humide) proche du centre-bourg.

Code 1A : rue de l'église, église et massifs face à l'église (parking).

Code 1B : salle des fêtes lorsqu'elle est louée ou lorsqu'il y a une manifestation.

Code 2A : bouledromes devant la salle des fêtes, début de la rue de l'Aunoy (trottoir en calcaire, juste après le trottoir en enrobé).

Code 2B : zone enherbée (esplanade) entre la zone humide et la salle des fêtes ainsi que près du pont, rue de l'Aunoy, rue du Plessis.

Code 2C : enherbement souhaité sur le calcaire rue de l'Aunoy.

Code 3B : cheminement à l'arrière de la salle des fêtes important à entretenir car permet la maintenance de la zone humide, sortie du bourg (juste après le chemin de Jobert), Chemin de Jobert.





Plan d'actions :

CODE 1A					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs d'annuelles	A entretenir et à remplacer tous les ans	Désherbage manuel, bêchage avant plantation et après retrait des anciens plants et délimitation propres des bordures	Bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 fois par an pour le bêchage, désherbage soutenu	Arrosage automatique (important après plantation)
Massifs de vivaces/arbustes	Paillage 1 fois tous les deux ans, taille, désherbage, travail du sol et apport d'amendement	Désherbage manuel, bêchage léger sur le pourtour et délimitation propres des bordures	Cisaille, sécateur, binette, ratissoire, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 à 3 fois par an pour la taille/désherbage et 1 fois par an pour le bêchage	Arrosage automatique et vivaces/arbustes à favoriser aux annuelles (attention au choix des espèces)
Arbres	Plantation de bulbes pied d'arbre	Taille, débroussaillage régulier, ramassage des feuilles mortes à l'automne	Tronçonneuse, râteau, souffleur	1 taille par an si besoin	Attention à ne pas blesser l'arbre en débroussaillant
Pelouse/herbe	Tonte et débroussailleuse	Déclenchement : 8 cm Coupe : 5 à 7 cm	Tondeuse, débroussailleuse et réciprocatteur pour les bordures de trottoirs	20 à 24 passages par an	Attention à ne pas couper trop court durant la période estivale afin de ne pas sécher le collet des plantes, à 7/8 cm
Trottoirs en sable	Désherbage	Passage balayeuse des caniveaux Désherbage manuel et mécanique	Binette, balayeuse de voirie, réciprocatteur, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	Selon l'apparition d'adventices	
Surface en enrobé	à entretenir	Balayage et nettoyage régulier	Balayeuse ou balai Karcher	2 fois par an	



CODE 1B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs d'annuelles	A entretenir et à remplacer tous les ans	Désherbage manuel, bêchage avant plantation et après retrait des anciens plants et délimitation propres des bordures	Bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 fois par an pour le bêchage, désherbage soutenu	Arrosage automatique (important après plantation)
Massifs de vivaces/arbustes	Paillage 1 fois tous les deux ans, taille, désherbage, travail du sol et apport d'amendement	Désherbage manuel, bêchage léger sur le pourtour et délimitation propres des bordures	Cisaille, sécateur, binette, ratissoire, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 fois par an pour la taille/désherbage et 1 fois par an pour le bêchage	Arrosage automatique et vivaces/arbustes à favoriser aux annuelles (attention au choix des espèces)
Trottoirs et surface en enrobé	Nettoyage	Balayage et nettoyage régulier	Karcher, balayeuse et balai	1 balayage pour les surfaces et 10 balayages par an des caniveaux	
CODE 2A					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Boulodrome et trottoirs en calcaire rue de l'Aunoy	Désherbage et ratisage pour le boulodrome	Désherbage manuel et mécanique, balayage régulier des caniveaux	Binette, réciprocatteur, balayeuse, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition	Dès apparition de flore spontanée	Aucune tolérance à la végétation spontanée



CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Esplanade et rue de l'Aunoy	Désherbage de l'allée en calcaire et tonte de la zone enherbée, éco-pâturage	Tonte, désherbage manuel et/ou mécanique de l'allée, éco-pâturage	Tondeuse, débroussailleuse, binette, réciprocatrice, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition	Tonte et débroussaillage : 12 à 15 passages par an	Désherbage en code B
CODE 2C					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Trottoirs en calcaire et accotements enherbés rue de l'Aunoy	Fauchage, éco-pâturage	Fauche, éco-pâturage	Tondeuse et débroussailleuse	Tonte et débroussaillage : 12 à 15 passages par an	Réenherbement du calcaire rue de l'Aunoy
CODE 3B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Cheminement à l'arrière de la salle des fêtes	A entretenir pour permettre une maintenance	Fauchage, tonte et désherbage de l'allée, éco-pâturage	Débroussailleuses, réciprocatrice, tondeuse, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition	2 à 3 fauches par an de la zone enherbée	Maintenir l'allée en calcaire enherbée
CODE 3C					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Zone humide	A entretenir tout en respectant la biodiversité de l'espace	Débroussaillage et tonte : gestion différenciée de l'espace naturel, éco-pâturage	Débroussailleuses, réciprocatrice, tondeuse	Passage piéton : 8 à 12 tontes Zone enherbée : 2 à 3 fauches par an	Jusqu'à 30 cm de hauteur d'herbe acceptée, développer la fauche différenciée (cheminement à 8/12 cm)

Matériel à acquérir : réciprocatrice, balayeuse de voirie, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition



Cimetière et plateforme de compostage

Objectif : Maintenir l'espace en l'état actuel.

Code 1A : cimetière.

Code 2B : devant le cimetière.

Code 3C : chemin de la Gastinière, plateforme de compostage, rue de la Querellerie.

Code 4 : cheminement naturel avec point d'eau.





Plan d'actions :

CODE 1A					
ZONE	Aménagement / tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Zone en sable / gravillons	Désherbage et implantation de plantes couvre-sol ou sedums entre les tombes afin de limiter le temps de désherbage	Désherbage manuel et mécanique, Si besoin, désherbage chimique et possibilité de traitement anti-germinatif après désherbage manuel et/ou mécanique, Plantation de sédums entre les tombes et petits espaces	Binette, balayeuse de voirie, réciprocatteur, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition	Selon l'apparition d'adventices	
Zone enherbée	Tonte et débrouailleuse	Déclenchement : 8 cm Coupe : 5 à 7 cm	Tondeuse, débrouailleuse et réciprocatteur pour les bordures de trottoirs	20 à 24 passages par an	Attention à ne pas couper trop court durant la période estivale afin de ne pas sécher le collet des plantes, à 7/8 cm
Haie de grimpantes	A entretenir et apport d'amendement	Taille	Coupe-branches, sécateur	2 tailles par an	
CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs de vivaces/arbustes	Paillage, travail du sol, désherbage, fertilisation	Changement de paillage, taille, bêchage, désherbage manuel, apport d'engrais	Sécateur, fourche-bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, engrais	Bêchage : 1 fois par an Fertilisation : 1 fois par an	Laisser les massifs en port libre, ne pas les tailler ou très peu
CODE 3C					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Trottoirs enherbés	Fauchage	Fauche des berges enherbées et des fossés	Broyeuse Rototrancheuse	1 (à 2) fauche par an	

**CODE 4**

ZONE	Aménagement / tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Cheminement naturel avec point d'eau	à entretenir	Fauchage différencié	Broyeur, débroussailleuse, tondeuse	1 fois par an ou tous les deux ans pour la fauche haute	Jusqu'à 40 cm de hauteur de coupe, cheminement sur 1,5 mètre de largeur et coupe entre 8 et 12 cm de hauteur

Matériel à acquérir : réciprocateur, balayeuse de voirie, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition



▲ Secteur du chemin des abeilles et avenue de la Gare

Objectif pour le chemin des Abeilles : respecter la zone de promenade naturelle, gagner du temps en entretien tout en gardant l'allée en calcaire (ne pas le laisser s'enherber).

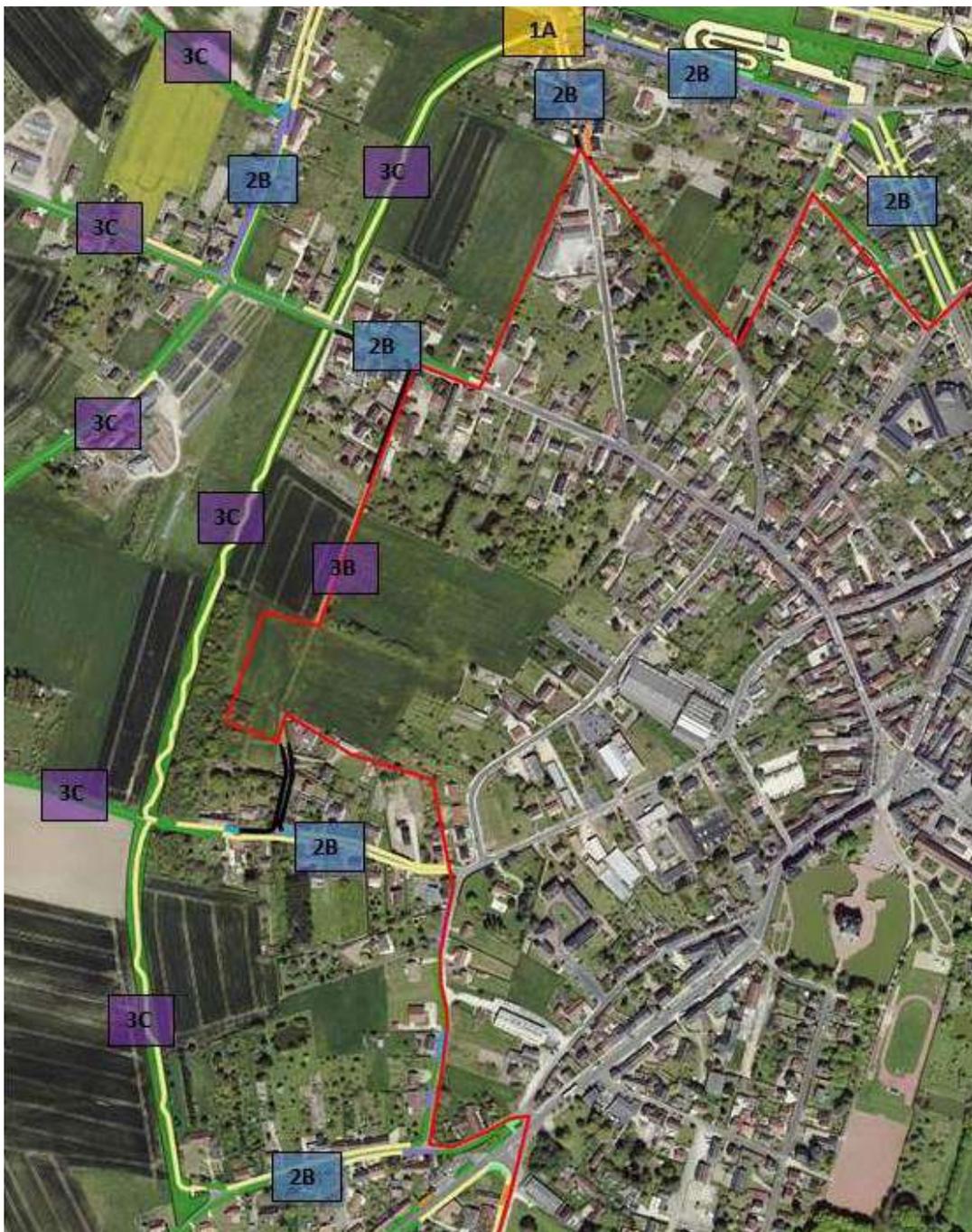
Objectif pour les zones d'habitations : Maitriser le développement de la végétation spontanée tout en intervenant moins régulièrement.

Code 1A : à l'entrée de la promenade côté centre-bourg.

Code 2B : D44 (du chemin des abeilles jusqu'à l'allée Flandres Dunkerque 1940), rue de la poudrerie (du chemin des abeilles jusqu'à la rue de la Poudrerie), avenue de la Gare et chemin des Préquins.

Code 3B : Chemin des Préquins (chemin piétonnier).

Code 3C : chemin des Abeilles.





Plan d'actions :

CODE 1A					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs de vivaces/arbustes/bulbes	Paillage 1 fois tous les deux ans, taille, désherbage, travail du sol et apport d'amendement	Désherbage manuel, bêchage léger sur le pourtour et délimitation propre des bordures	Cisaille, sécateur, binette, ratissoire, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	2 à 3 fois par an pour la taille/désherbage et 1 fois par an pour le bêchage	
Haie	Entretien et apport d'amendement	Taille	Taille-haies Tronçonneuse	2 tailles par an	Attendre la fin de la floraison pour les haies fleuries
Pelouse/herbe	Tonte et débroussailleuse	Déclenchement : 8 cm Coupe : 5 à 7 cm	Tondeuse, débroussailleuse et réciprocatteur pour les bordures	20 à 24 passages par an	Attention à ne pas couper trop court durant la période estivale afin de ne pas sécher le collet des plantes, à 7/8 cm
CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Trottoirs enherbés	Débroussaillage, nettoyage des caniveaux	Déclenchement : 10 cm Balayage régulier des caniveaux	Débroussailleuse, balayeuse et réciprocatteur	12 à 15 tontes par an	
Trottoirs en calcaire	Désherbage Mise en place de plantations en pied de mur sur toute la zone en calcaire Nettoyage	Désherbage manuel et mécanique Balayage régulier des caniveaux	Binette, réciprocatteur, balayeuse	2 nettoyages par an des plantes de pied de mur	Communication à faire vers les riverains afin qu'ils s'occupent de l'entretien



CODE 3B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Chemin des Préquins (chemin piétonnier)	A entretenir	Broyage et fauche	Broyeuse et débroussailleuse	2 à 3 fauches par an	Hauteur maximale acceptée : 30 cm
CODE 3C					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Chemin des Abeilles	à entretenir, préserver l'allée en calcaire	Fauchage, tonte : gestion différenciée Désherbage mécanique de l'allée	Débroussailleuses à gros fil, réciprocatteur, tondeuse, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition Motobineuse	Passage du désherbeur de chemin à couteaux rotatifs à passer 3 à 4 fois par an 2 à 3 fauches par an pour la zone enherbée	Jusqu'à 30 cm de hauteur d'herbe acceptée

Matériel à acquérir réciprocatteur, balayeuse de voirie, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, désherbeur de chemin à couteaux rotatifs muni d'une grille de finition



Les Baraudières et D2160

Objectif : Maitriser le développement de la végétation spontanée tout en respectant la zone d'habitations et en valorisant l'entrée de la ville au niveau du rond-point très fréquenté.

Code 2B : Les Baraudières et le massif de rosiers sur le rond-point.

Code 4 : Grande espace enherbé non-visible de la route.





Plan d'actions :

CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs d'arbustes	Paillage, taille, travail du sol, désherbage, fertilisation	Bêchage ou griffage, binage/sarclage, taille	Cisaille, sécateur, binette/ratissoire/bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique, rototrancheuse	Taille : 1 à 2 fois par an Bêchage : 1 fois par an Paillage : 1 fois tous les deux ans	Désherbage en code B
Accotement enherbés	Débroussaillage, nettoyage des caniveaux	Déclenchement : 10 cm Balayage régulier des caniveaux	Débroussailleuse, balayeuse et réciprocatrice	12 à 15 tontes par an	
CODE 4					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Espace enherbé	A entretenir, éco-pâturage	Fauche tardive, éco-pâturage	Broyeur	1 fois par an	

Matériel à acquérir : réciprocatrice, dresse-bordures/coupe-bordures thermique



Les Ménards

Objectif : Maitriser le développement de la végétation spontanée et valoriser les fleurissements.

Code 2B : massifs d'arbustes.

Code 3B : zones d'habitations.





Plan d'actions :

CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Massifs d'arbustes	Paillage, taille, travail du sol, désherbage, fertilisation	Bêchage ou griffage, binage/sarclage, taille	Cisaille, sécateur, binette/ratissoire/bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	Taille : 1 à 2 fois par an Bêchage : 1 fois par an Paillage : 1 fois tous les deux ans	Désherbage en code B
CODE 3B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Temps par an	Commentaires
Accotements enrobés	A entretenir	Débroussaillage et/ou broyage	Débrousailleuse, broyeur et rototrancheuse si fossés	1 à 2 fois par an	

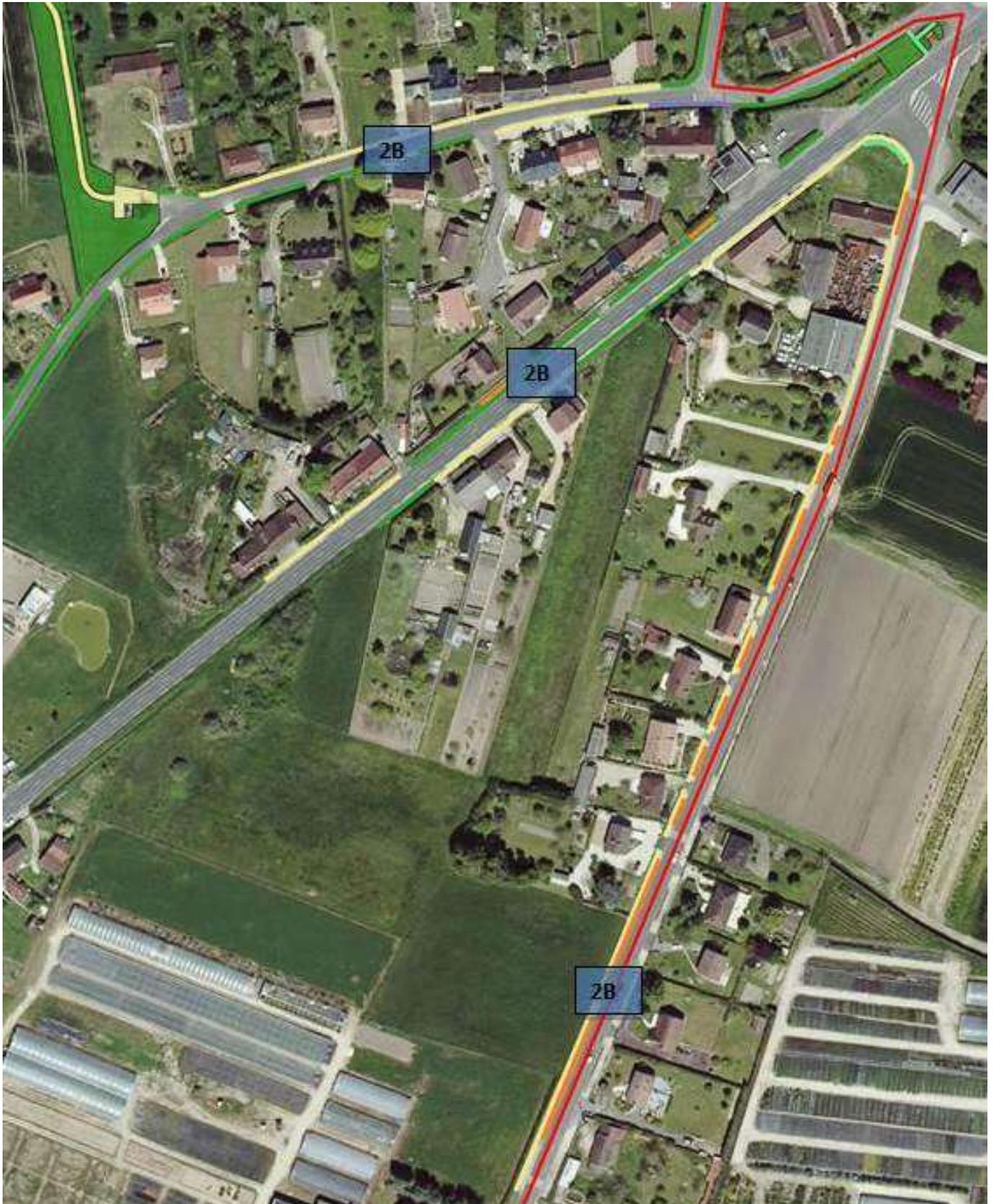
Matériel à acquérir : dresse-bordures/coupe-bordures thermique



Secteur route d'Orléans

Objectif : garder la qualité d'entretien des voiries et trouver une réponse à la problématique de l'allée en calcaire route de Lorris.

Code 2B : Route d'Orléans, route de Lorris et rue des Bazins.





Plan d'actions :

CODE 2B					
ZONE	Aménagement/tâche à prévoir	Entretien prévu	Matériel utilisé	Fréquence	Commentaires
Accotements enherbés	Débroussaillage et/ou broyage	Déclenchement : 10 cm	Débrousailluse, broyeur et rototrancheuse si fossés	12 à 15 passages par an	
Massifs d'arbustes	Paillage, taille, travail du sol, désherbage, fertilisation	Bêchage ou griffage, binage/sarclage, taille	Cisaille, sécateur, binette/ratissoire/bêche, dresse-bordures/coupe-bordures thermique	Taille : 1 à 2 fois par an Bêchage : 1 fois par an Paillage : 1 fois tous les deux ans	Désherbage en code B
Haies	Entretien et apport d'amendement, désherbage	Taille	Taille-haies, finition sécateur si besoin	1 à 2 fois par an	Désherbage en code B
Trottoirs en calcaire/sable/gravillons	Désherbage Mise en place de plantations en pied de mur sur toute la zone en calcaire Nettoyage	Désherbage manuel et mécanique Balayage régulier des caniveaux	Binette, réciprocatteur, balayeuse de voirie	2 nettoyages par an des plantes de pied de mur	communication à faire vers les riverains afin qu'ils s'occupent de l'entretien

Matériel à acquérir :

réciprocatteur, balayeuse de voirie, dresse-bordures/coupe-bordures thermique



Route de Paris



Objectif : Garder l'entretien actuel.

Code 2B : route de Paris, rue des Estivaux, chemin du Four à Plâtre.

Code 3B : rue de l'Ordinaire.

Les Brosses, la Lambinière, la Gastinière, la Bellerie

Objectif : Garder l'entretien actuel et garder un cadre de vie agréable devant les habitations.

Code 2B : rue des Brosses et chemin des Brosses au niveau de la zone d'habitations.

Code 3B : chemin de la Gastinière, route de Flavecourt, rue de la Lambinière.



Important : le reste de la commune sera mené en **Code 3B** avec **une à deux fauche par an** (broyeur), comme actuellement.

7. CALENDRIER D'INTERVENTION

Le calendrier d'intervention suivant est un outil pour les gestionnaires d'espaces verts afin de faciliter la lecture du document actuel et les différentes interventions à prévoir. Il ne prend pas en compte la météo et différents événements météorologiques, il est donc les interventions à prévoir et leur période à titre **indicatif**.



Type	Intervention	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CODE 1A													
Entretien	Balayage des caniveaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Bêchage des massifs de vivaces/arbustes				X (hors gel)								
	Installation des massifs d'annuelles et bêchage					X					(X)		
	Nettoyage des revêtements en enrobé ou bitume					X				X			
Désherbage	Désherbage des massifs d'annuelles					X	X	X	X	X			
	Désherbage des massifs de vivaces/arbustes				X	X	X			X			
	Désherbage mécanique des espaces en calcaire/gravillons/sable			X	X	X	X	X	X	X			
Paillage	Paillage des massifs d'annuelles					X							
	Paillage des massifs de vivaces				X								



Tonte (5 cm hauteur de coupe sauf en période estivale)	Tonte et débroussaillage des pelouses/zones enherbées (déclenchement à 8 cm)			X	X	X	X	X	X	X	(X)		
Taille	Taille des arbres	Durant l'hiver											
	Taille des haies et des massifs d'arbustes/vivaces				X		(X)				X		
CODE 1B (différences avec 1A)													
Entretien	Balayage des caniveaux	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Désherbage	Désherbage des massifs d'annuelles						X	X		X			
	Désherbage mécanique des allées en calcaire ou gravillons			X	X	X	X	X		X	X		

Type	Intervention	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CODE 2B													
Entretien	Balayage des caniveaux	X		X		X	X	X	X	X	X	X	
	Bêchage des massifs de vivaces/arbustes				X (hors gel)								
	Installation des massifs d'annuelles et bêchage					X							



	Nettoyage des revêtements en enrobé ou bitume					X				X			
	Effleurage des rosiers				X	X	X	X	X	X			
Plantation	Période pour les semis de plantes de pied de mur			X	X	X	X			X	X		
Désherbage	Désherbage des massifs d'annuelles					X	X	X	X	X			
	Désherbage des massifs de vivaces/arbustes				X		X			X			
	Désherbage mécanique des espaces en calcaire/gravillons/sable				X		X			X			
Paillage	Paillage des massifs d'annuelles					X							
	Paillage des massifs de vivaces				X								
Tonte (8 cm de hauteur de coupe et déclenchement à 10 cm)	Tonte et débroussaillage des pelouses/zones enherbées			(X)	X	X	X	X	(X)	X	(X)		
	Tonte des trottoirs enherbés			(X)	X	X	X	X	(X)	X	(X)		



	Tonte accotements en herbe			(X)	X	(X)	X	(X)	(X)	X	(X)		
Taille	Taille des arbres	Durant l'hiver											
	Taille des haies et des massifs d'arbustes/vivaces				(X)						X		
	Taille des rosiers			X (hors gel)						X (après floraison)			
CODE 2A (différence avec 2B)													
Désherbage	Désherbage des allées en grave			X	X	X	X	X	X	X			
	Désherbage manuel grande allée + surface en béton désactivé			X	X	X	X	X	X	X			
CODE 2C (différence avec 2B)													
Tonte	Tonte/débroussaillage des trottoirs en grave en cours d'enherbement			(X)	(X)	X	(X)	X	(X)	X	(X)		
	Tonte allées en grave en cours d'enherbement				(X)	X	(X)		(X)	X	(X)		

Type	Intervention	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CODE 3B													
Entretien	Balayage des caniveaux			X		X	X			X		X	
Désherbage	Désherbage des allées en calcaire				X		X			X			



Tonte / Fauche / Broyage	Tonte/fauche/ débroussaillage de zones enherbées (max 30 cm)					X		(X)			X		
	Tonte des cheminements enherbés (8 à 12 cm)					X	X	X	X	X	X		
CODE 3C													
Broyage	Broyage/ fauchage des accotements enherbés					X							(X)

Type	Intervention	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CODE 4													
Tonte / Fauche / Broyage	Fauchage tardif de zones enherbées								X (tard dans l'été pour favoriser la biodiversité)				



Légende

-  commune
- Codification**
-  Code 1A
-  Code 1B
-  Code 2A
-  Code 2B
-  Code 2C
-  Code 3B
-  Code 3C
-  Code 4

Réalisation CA45 - Juillet 2018
Source: BD ORTHO IGN, 2016

